

Vos questions / nos réponses

# CANNABIS

Par [Profil supprimé](#) Postée le 04/03/2012 16:35

Bonjour

Je ne sais plus quoi faire avec mon fils de 18 ans qui fume du cannabis. Je suis divorcée et mon fils ne voit pas son père. Je ne sais pas combien il en fume mais je viens de retrouver dans sa chambre un gros paquet avec des barrettes. Il est en apprentissage mais depuis 3 semaines il ne va plus à l'école car suite à ses mauvaises notes et son attitude ils ne veulent plus le garder ce qui ne fait qu'aggraver la situation. Lorsque il est en entreprise cela se passe mieux. J'ai essayé de lui faire comprendre qu'il doit d'abord passer son cap (dans 3 mois) et que après il arrêtera l'école. Certain jour il est d'accord et d'autre non. Je ne sais pas si je dois lui dire que j'ai trouvé le cannabis et comment l'amener à consulter quelqu'un pour parler de tout. La semaine dernière il a renoué avec son père et il devait aller passer le week-end avec lui sauf que son père au téléphone lui a passé sa nouvelle copine et depuis mon fils ne veut plus aller le voir.

C'est difficile en quelques mots d'expliquer la situation mais là je ne sais plus quoi faire pour l'aider.

merci par avance de votre réponse

---

## Mise en ligne le 05/03/2012

Bonjour,

Bien qu'une consommation de cannabis puisse parfois venir aggraver certaines situations, il semble difficile de penser que les problèmes que vous décrivez soient tous dus aux consommations de votre fils. Afin de pouvoir l'aider, il s'agirait tout d'abord d'aborder le sujet de son mal-être et ainsi essayer d'en repérer la nature.

Le sujet du cannabis n'est pas forcément à aborder, n'étant là que la conséquence de son mal-être, et bien que pouvant l'aggraver, notamment sur le plan scolaire. Le dialogue semblant être difficile, et le contexte familial complexe, il peut être bénéfique de vous faire aider. Il existe près de chez vous un lieu gratuit et confidentiel où des professionnels spécialisés dans les problématiques familiales peuvent vous offrir du soutien et vous conseiller sur la conduite à tenir dans ce type de situation. Vous trouverez leurs coordonnées ci-dessous.

Nous sommes aussi joignables au 0800.23.13.13 tous les jours de 8h à 2h, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, si là aussi vous souhaitez être soutenue et éventuellement conseillée.

Cordialement.

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

**[Association Oppelia Essonne - Pôle famille](#)**

3 rue Condorcet  
**91260 JUVISY SUR ORGE**

**Tél :** 01 69 21 61 19

**Site web :** [www.oppelia.fr](http://www.oppelia.fr)

**Accueil du public :** Le mardi: 9h30-19h. Mercredi: 10h-20h. Jeudi: 16h-20h. 1 samedi sur 2: 9h-18h.

**Consultat° jeunes consommateurs :** Sur rendez-vous, jeunes de moins de 25 ans, avec/sans entourage.

[Voir la fiche détaillée](#)